

## LES TRANSPORTS

### L'ÉLIMINATION DU SERVICE DE TRAVERSÉE DIGBY— SAINT-JEAN—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Charles E. Haliburton (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser une question au ministre des Transports et je l'en avais prévenu. Vu son absence, je pourrais peut-être m'adresser au premier ministre. Il se dessine une crise dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse à cause de l'annulation prochaine des services du *Princess of Acadia*, bac qui fait la navette entre Digby et Saint-Jean, entraînant des pertes considérables pour l'économie du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et de Saint-Jean. Le premier ministre pourrait-il promettre de faire une déclaration à la Chambre ou inviter le ministre des Transports à le faire, pour exposer le programme que le gouvernement envisage pour assurer la continuation du service de traversier?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je serai heureux de signaler au ministre la question du député.

\* \* \*

## LES AFFAIRES URBAINES

### LA RÉCLAMATION EN FAVEUR DES MUNICIPALITÉS D'UNE TRANCHE DES REVENUS FISCAUX NATIONAUX— L'ATTITUDE DU MINISTRE À LA CONFÉRENCE TRIPARTITE

**M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines et a trait à la conférence tripartite nationale. Étant donné que les représentants des 4,500 municipalités canadiennes appuyées par les gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta, voulaient qu'on entreprenne une étude pour voir s'il serait possible aux gouvernements municipaux de recevoir une tranche des impôts prélevés par le fédéral, le ministre voudrait-il expliquer pourquoi il s'est même opposé à l'étude de ce problème financier crucial et comment pourra-t-on le résoudre si on ne se donne même pas la peine de l'étudier?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence doute sérieusement de la recevabilité d'une question posée de cette manière alors qu'un député demande au ministre d'expliquer pourquoi telle mesure a été prise, car c'est le prélude à un débat. La question pourrait peut-être être posée autrement ou sous forme de question supplémentaire.

**M. Roche:** Le ministre dira-t-il à la Chambre combien de provinces devront approuver la désignation d'un groupe d'étude recommandé par la conférence tripartite en vue d'étudier le financement public sans qu'il soit question de partage fiscal aux divers paliers de gouvernement?

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de parler au nom des provinces. Le projet d'une étude sur la nécessité d'une analyse en profondeur des finances des gouvernements locaux a reçu l'approbation générale de la conférence et c'est l'attitude que j'ai moi-même adoptée. J'espère que toutes les provinces acceptent la formation d'un tel groupe d'étude qui sera chargé d'examiner l'élaboration de données communes en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses comparatives de chaque palier de gouvernement, selon les nouvelles tendances dominantes. Je pourrais aller plus loin et je serais heureux de déposer la déclaration qu'on a adoptée, exposant l'ap-

## Questions orales

probation d'une analyse extrêmement utile des besoins financiers des gouvernements locaux et qui pourrait favoriser, comme on l'espère, le règlement des problèmes financiers de tous les paliers de gouvernement.

**M. l'Orateur:** La présidence donne la parole au député pour une question supplémentaire, puis, au député de Kent-Essex.

**M. Roche:** Étant donné que l'accord s'est fait à la suite d'un compromis visant à appuyer la tenue de réunions futures des trois paliers, le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi il s'est opposé à une étude sur le financement public et sur le partage des recettes?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Nous voilà revenus au point de départ. Je rappelle au député que cette question est controversée et que la présidence ne doit pas la recevoir.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

### LE BŒUF—LA DÉCISION QUANT À L'IMPOSITION D'UNE SURTAXE À L'IMPORTATION

**M. H. W. Danforth (Kent-Essex):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Peut-il dire s'il a reçu des instances de la part du ministre de l'Agriculture et de l'Association canadienne des éleveurs de bétail au sujet de l'état chaotique du marché canadien du bœuf et si une décision a été rendue en réponse à leur demande qu'on impose une surtaxe temporaire sur l'importation de bétail sur pied ou abattu? Sinon, le ministre peut-il dire à la Chambre quand on peut s'attendre à une telle décision?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne veux pas accepter toutes les prémisses de cette question. J'ai reçu copie des télégrammes envoyés par les éleveurs de bétail à mon collègue, le ministre de l'Agriculture. Je suis en communication avec lui et une décision sera prise bientôt d'une façon ou de l'autre, étant donné l'importance de la question.

**M. l'Orateur:** Je crois que le député d'Oshawa-Whitby veut poser une question supplémentaire relativement à la question précédente; je donnerai ensuite la parole au député de Joliette.

\* \* \*

## LES AFFAIRES URBAINES

### LA RÉCLAMATION EN FAVEUR DES MUNICIPALITÉS D'UNE TRANCHE DES REVENUS FISCAUX NATIONAUX

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Comme les gouvernements de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba appuient le principe selon lequel les municipalités devraient toucher une certaine proportion de l'impôt sur le revenu des sociétés et sur les autres revenus et que, de fait, le gouvernement du Manitoba a mis en vigueur depuis cette année une politique de ce genre, le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement fédéral s'engage à respecter le principe qui veut que les régions urbaines partagent ces impôts?